



Le lancement d'une démarche de certification

Le CG de l'Aube a lancé une mission de certification des comptes afin :

- d'anticiper sur le process de certification des comptes
- d'améliorer nos procédures internes et notre qualité comptable
- D'être en mesure de recourir à des financements externes auprès d'investisseurs dans les meilleures conditions
- De proposer à nos comptables un projet managérial



Le lancement d'une démarche de certification

La démarche se déroule en 2 temps :

- Mission d'assistance à la certification sur 3 ans
- Exercice de certification « à blanc » faite, au stade actuel, de textes réglementaires.



Le lancement d'une démarche de certification

Les critères de choix retenus :

- Les moyens humains de l'équipe : variété des compétences, connaissance des CL, expérience de travail en commun de l'équipe,...
- Les références du cabinet : sur les CL et thèmes des missions
- Le prix : décomposition selon la qualification des intervenants, incidence des frais de déplacements (forfait vs réel),...
- Les prestations techniques : méthodologie employée, outils,...



Le lancement d'une démarche de certification

Dans les faits, 6 cabinets ont répondu, avec les « big four ».

Les offres étaient très proches, le critère qui a départagé les candidats a été leur capacité (supposée au stade des auditions) à travailler avec les directions du CG.

Du coté de la direction des finances un interlocuteur dédié a été identifié (adjoint du directeur et ancien responsable du budget). La moitié de son temps est affecté au suivi de cette mission.

En outre le directeur, le responsable du budget et le chef du pole audit composent le groupe de lancement et de suivi.



Le lancement d'une démarche de certification

Lors du déroulé de la mission, il est prévu de travailler sur différents thèmes :

- Inventaire comptable,
- Procédures de clôture,
- Outils de contrôle,
- Risques externes,...

Chacun de ces groupes sera constitué des agents des directions concernées, de la direction des finances et d'un collaborateur du cabinet de CAC.



Le lancement d'une démarche de certification

Il est également prévu de faire un retour auprès du DG et du comité de direction, ainsi que devant la commission des finances.

L'enjeu de la démarche réside dans la collaboration des directions opérationnelles qui ne perçoivent pas nécessairement l'intérêt de cette démarche.



Le lancement d'une démarche de certification

Pour y parvenir :

- Communication sur la démarche auprès du réseau des comptables et accompagnement par la direction des finances
- Déploiement de solutions informatiques pour alléger leurs tâches (dématérialisation des PJ, intégration des progiciels utilisés)
- Refonte éventuelle de l'organisation du réseau des comptables (en parallèle une réflexion GPEC a été menée par le contrôle de gestion).

Les principes qui animent la démarche : pragmatisme et progressivité.